VILLE DE BUSSY SAINT GEORGES
Maison de l'Economie et de l'Emploi
2, Passage Carter
77600 BUSSY SAINT GEORGES
Tél : 01.87.94.77.97
Email : maison-economie-emploi@bussy-saint-georges.fr

Réservé à l'administration

Reçu le ……
N° d'arrêté : ……
Date de paiement : ……

Demande d'autorisation d'occupation du domaine public
Terrasses ouvertes et fermées

Demandeur de l'occupation du domaine public
Nom de l'enseigne : ……
Adresse du local : ……
Nom et Prénom du demandeur (représentant légal) : ……
Adresse……
……
Téléphone fixe……Portable……
Fax……..Courriel.....@.....
Nom et adresse du payeur de la redevance d'occupation du domaine public
……
N° de permis de construire ou de déclaration préalable (le cas échéant) : ……..
……

Durée de l'autorisation : du……au ……..
Descriptif de l'installation :
Nature de l'installation sur le domaine public : ☐ sur trottoir ☐ sur place ☐ sur stationnement
Surface totale et maximale souhaitée en m^2 :……
Nombre de tables :…… Nombres de chaises :……..
Largeur du trottoir existant au droit du commerce : ……
Occupation du trottoir :

- le long de la façade commerciale longueur m largeur m
- contre-terrasse à la façade commerciale longueur m largeur m

Le dossier de demande d'autorisation devra obligatoirement être complet, à défaut aucune autorisation ne sera délivrée.

Toute demande d'autorisation d'occupation du domaine public doit être accompagnée des documents suivants :

- extrait K-bis du registre du commerce de l'année en cours
- copie des documents d'assurance pour l'exploitation du domaine public
- plan de situation de l'utilisation (croquis au 1/100ème)
- descriptif de l'aménagement : matériel utilisé, implantation.
- copie de l'attestation de conformité du matériel exposé

La ville de Bussy Saint Georges s'autorise à accepter ou refuser le type de mobilier sur le domaine public ainsi que les horaires d'exploitation de cette occupation. Le projet doit être conforme au Règlement de voirie validé par le Conseil Municipal du 16 décembre 2015.

Prescriptions spécifiques : .....
……
.....visa

Je soussigné, auteur de la présente demande, CERTFIE exacts les renseignements qui y sont contenus et M'ENGAGE à respecter les règles en vigueur concernant les occupations du domaine public sous peine d'encourir les sanctions pénales applicables en cas de violation de ces règles (articles R644-2).
Je M'ENGAGE également à payer les redevances et droits afférents à l'autorisation qui me sera délivrée.
Je M'ENGAGE à avertir le Service développement économique de la Ville de Bussy saint Georges en cas de non utilisation de la permission accordée, au moins au plus tard avant la date de début de la permission.
A défaut les droits d'occupation du domaine public resteront exigibles.
En cas de délivrance de l'autorisation sollicitée, je dégage entièrement par la signature de la présente, la responsabilité de la ville de Bussy saint Georges si des accidents étaient provoqués, soir directement, soit indirectement par l'occupation citée plus haut.

Date ……

Signature du demandeur (cachet de l'entreprise le cas échéant)
« Lu et Approuvé »

La demande ne vaut pas autorisation, toute occupation du domaine public avant la date de délivrance de l'arrêté de voirie engage la seule responsabilité du demandeur.